À votre agenda

Vos Rendez-vous inter-parcs industriels de l'automne

17 septembre
Acier inoxydable Den-Mar
Page 28

15 octobre
Gentek
Page 28

Projet Mouvement Entreprises Vertes Québec

Appel aux dirigeants d'entreprises : répondez en grand nombre au Baromètre de la transition des entreprises – parcs industriels de Québec

Page 3

le JOURNAL des Parcs industriels
Capitale-Nationale | www.parcsindustriels.ca

20e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels

La tradition se continue : l'événement historique se tient à guichets fermés

Pages 13 à 20

Les Impressions Stampa reçoivent une centaine d'industriels lors de son Rendez-vous inter-parcs industriels

Pages 4 et 5

Capital propane inc
1999-2019 20 ANS DÉJÀ
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • AUTO-PROPANE

AUTO-PROPANE
Un choix économique & flexible

2700, Wilfrid-Hamel, Québec (Qc) G1P 2J1
418 872-8810 | capitalpropane.com

Nous soutenons les entreprises

Fonds C, un appui financier pour concrétiser votre projet

L'aide financière offerte représente 25 % du coût du projet présenté, jusqu'à concurrence de 20 000 $*.

desjardins.com/fonds-c

Desjardins

* Certaines conditions s'appliquent.

La CPI vous invite à participer à une enquête très significative pour les industriels

La CPI demeure très active et de nombreux dossiers importants sont en développement. Dans un tout premier temps, la Corporation des parcs industriels de Québec, et ses partenaires du projet Mouvement Entreprises Vertes Québec (MEVQ), vous invite grandement à répondre au Baromètre de la transition des entreprises – parcs industriels de Québec.

Cette enquête menée auprès des 2300 entreprises présentes dans les zones, espaces et parcs industriels de l'agglomération de Québec revêt une importance capitale. Elle a comme objectif de faire un état des lieux de la transition et de l'action climatique dans ces entreprises.

Le président-directeur général et président du conseil d'administration de la CPI, M. Pierre Dolbec, souhaite et désire que les entreprises offrent une bonne collaboration à cette enquête, qui s'insère bien dans l'éventuel projet de la Valée industrielle verte de la CPI.

Au niveau de la Grande corvée des besoins, la CPI s'apprête à remettre le travail colossal réalisé par sa petite équipe à la Ville de Québec pour effectuer sa reddition de compte. De plus, le projet de plateforme numérique continue de progresser, en collaboration avec notamment M. Vincent Dumont de la Ville de Québec.

Ceci dit, la saison des activités de la CPI est bien amorcée avec deux Rendez-vous déjà réalisés au sein d'entreprises et la 20e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels qui a connu, encore une fois cette année, un très grand succès. Les prochains Rendez-vous auront lieu cet automne, et le président vous incite à y participer en grand nombre.

D'autre part, M. Dolbec tient à remercier toute l'équipe dédiée et dévouée qui effectue un travail colossal. Il désire également souhaiter un très bel été à tous. Profitez-en, peut-être encore plus que par les années précédentes. ■

M. Pierre Dolbec, président-directeur général et président du conseil d'administration de la CPI.

Mouvement Entreprises Vertes Québec

Baromètre de la transition des entreprises - parcs industriels de Québec

Projet Mouvement Entreprises Vertes Québec (MEVQ)
Appel aux dirigeants d'entreprises : répondez en grand nombre au Baromètre de la transition des entreprises – parcs industriels de Québec

Collaboration spéciale

La Corporation des parcs industriels de Québec et les partenaires du projet MEVQ vous invitent vivement à répondre au Baromètre de la transition des entreprises – parcs industriels de Québec, une enquête auprès des 2300 entreprises présentes dans les parcs industriels de l'agglomération de Québec. Elle vise à faire un état des lieux de la transition et de l'action climatique dans ces entreprises. Répondez-y en grand nombre!

Cette enquête est la première étape cruciale du Mouvement Entreprises Vertes Québec, un projet qui vise à susciter la participation des entreprises présentes dans les parcs industriels de Québec à un mouvement de mobilisation axé sur la transition énergétique et le passage à l'économie verte.

Pour cette importante étude, Québec Net Positif a mandaté la firme Léger pour l'administration de l'enquête, qui est dirigée par l'Institut EDS de l'Université Laval en collaboration avec la Corporation des parcs industriels de Québec et Hydro-Québec.

Répondez dès maintenant à l'enquête via l'adresse suivante : bit.ly/parcsindustriels ou à l'aide du code QR ci-contre :

Votre participation à cette étude consiste à remplir le présent questionnaire, d'une durée moyenne de 19 minutes, portant sur la transition et l'action climatique au sein de votre entreprise. Sachez que les informations que vous fournirez demeureront confidentielles, seuls les résultats globaux seront rendus publics.

Votre participation est cruciale! Les résultats de ce baromètre permettront de vous offrir un accompagnement et des activités pertinentes dans le cadre du projet MEVQ, pour vous aider à saisir les occasions d'affaires et à réaliser les bénéfices de la transition énergétique et le passage à l'économie verte.

Le projet MEVQ est coordonné par l'Institut en environnement, développement et société (Institut EDS) de l'Université Laval en partenariat avec la Corporation des parcs industriels de Québec (CPIQ), le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale (CRE-CN) et Québec International (QI). Le projet, d'une durée initiale de deux ans, prévoit la mise en place d'un accompagnement scientifique, opérationnel et d'affaires qui permettra aux entreprises d'innover et d'intégrer la transition dans leurs pratiques et activités.

Le projet MEVQ est rendu possible grâce au précieux soutien de la Ville de Québec, du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), d'Hydro-Québec et de précieux donateurs. ■

Les Impressions Stampa reçoivent une centaine d'industriels lors de son Rendez-vous inter-parcs industriels

Une centaine d'industriels des zones, espaces et parcs industriels ont accepté l'invitation de M. Laverdière à visiter les locaux de l'entreprise.

Des partenaires et des gouverneurs participent régulièrement aux activités de la CPI.

YVON GIROUX

redaction@journal-local.ca

Les Impressions Stampa sont des maîtres imprimeurs depuis 50 ans. Il s'agit d'une entreprise familiale fondée dans le sous-sol de la maison paternelle, et qui est maintenant située au 445, avenue Marconi, dans le parc industriel Jena-Talon, depuis 25 ans. Pour le président et fils du fondateur, M. Daniel Laverdière, il demeure très fier de la durée de son entreprise. Une centaine d'industriels des zones, espaces et parcs industriels ont accepté l'invitation de M. Laverdière à visiter les locaux de l'entreprise.

Les services sont impeccables, leur travail est garanti et leurs délais respectent les exigences de sa clientèle. Ils traitent tous leurs dossiers de façon confidentielle. Leurs installations modernes permettent de traiter avec souplesse tous les volumes d'impression, incluant les items de finitions les plus élaborés.

Pour M. François Beaudry, directeur de comptes principal chez Desjardins Entreprises Québec, le long partenariat avec la Corporation des parcs industriels permet à son équipe de découvrir des bijoux d'entreprises.

M. Jason Fournier, coordonnateur d'activités de l'Institut EDS, a présenté les grandes lignes du projet MEV et invité les industriels à y participer en grand nombre.

M. Marius Brisson a présenté les avantages du Service Exécutif RR-E de Gestion Vigie.

Le secret du succès de l'entreprise? C'est la capacité de s'adapter à tout, car tout change à une vitesse hallucinante, affirme M. Laverdière. Le statu quo n'est pas une option. Citant Charles Darwin, M. Laverdière déclare que seuls ceux qui s'adapteront survivront.

Pour le président des Impressions Stampa, les employés sont le sang et le cœur de l'entreprise; ils font la différence. Pour M. Laverdière, un leader se doit d'être performant et humain. ■

Les Impressions Stampa est une entreprise familiale située au 445, avenue Marconi, dans le parc industriel Jean-Talon, depuis 25 ans.

Aimeriez-vous recevoir les industriels de la Corporation des parcs industriels de Québec en 2025?

(YG) La popularité des Rendez-vous inter-parcs industriels rassembleurs et Découvertes d'entreprises des zones, espaces et parcs industriels de la grande région de Québec demeure toujours au zénith, et ne se dément pas au fil des années, bien au contraire. Ils vous permettent également de développer votre réseau de contacts de la communauté d'affaires de la grande région, tout en visitant des entreprises uniques représentants des joyaux parfois méconnus de tous.

M. Ghislain Gaudreau, responsable du développement des affaires et de la publicité nationale et régionale.

La Corporation des parcs industriels de Québec organise quatre événements de ce type annuellement. Deux au printemps et deux autres à l'automne. Aimeriez-vous, à titre d'industriels, faire découvrir votre entreprise à un bassin potentiel de 2462 entreprises réparties dans les 29 secteurs existants, selon les données compilées le 30 août dernier par la Grande corvée des besoins?

Il s'agit, sans nul doute, d'une occasion extraordinaire de faire connaître votre entreprise et, qui sait, d'établir de nouvelles relations d'affaires et de développer de nouveaux marchés. Ou bien, tout simplement, de faire découvrir vos nouvelles installations et vos innovations technologiques ou de souligner un anniversaire de fondation de votre entreprise, en accueillant qui sait, 100, 150, 200 ou même encore plus d'industriels comme vous ou des gens d'affaires incontournables de la grande région de Québec. Une vitrine extraordinaire pour votre entreprise qui fait l'objet de votre fierté, de mettre en valeur la matière première de votre entreprise, vos employés!

L'équipe travaille à établir le calendrier des visites pour 2025. Ça vous intéresse? Vous pouvez vous informer des modalités en contactant M. Ghislain Gaudreau, responsable du développement des affaires et de la publicité nationale et régionale, au 418 998-0970 ou à l'adresse ventes@parcsindustriels.ca. ■

VOUS IMPORTEZ OU EXPORTEZ ?

Courtage en douane
Transport international
Courtage en transport Nord-Américain
Expert C-TPAT et PEP
Services aux expositions
Consultation et formation

Pierre Dolbec vous invite à contacter son équipe de professionnels en douanes et transport international. Depuis 1960, nous offrons un service professionnel et dévoué pour faciliter les affaires internationales à nos clients.

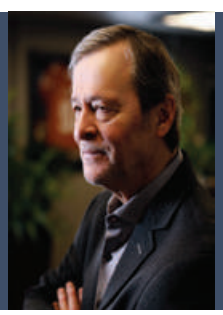

DOLBEC INTERNATIONAL 60 ANS YEARS

418 688-9115 ou 1 855 688-9115 - dolbec@dolbec-intl.ca
WWW.DOLBEC-INTL.CA

le JOURNAL des Parcs industriels
Capitale-Nationale | www.parcsindustriels.ca

LE JOURNAL DES PARCS INDUSTRIELS
www.parcsindustriels.ca

CORPORATION DES PARCS INDUSTRIELS DE QUÉBEC (OBNL)

Pierre Dolbec
Président-directeur général et président du conseil d'administration de la CPI
Lyne Lizotte
Adjointe à la direction générale
Yvon Giroux
Rédacteur en chef et éditeur du Journal des parcs industriels
Ghislain Gaudreau
Responsable du développement des affaires et de la publicité nationale et régionale

RÉDACTION
Yvon Giroux
redaction@parcsindustriels.ca
Révision / correction : Traduction M
Photographes : Sébastien Dion, Gilles Fréchette, Frédéric Lavoie

PUBLICITÉ
Ghislain Gaudreau
ventes@parcsindustriels.ca
Cell. : 418 998-0970

IMPRESSION
Québecor Média
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Convention de la Poste-publications
Postes Canada : Nº 44098012

WEBMESTRE
René Déry
Déry Résultats marketing

PRODUCTION
Julie Lemieux
Viva Design
production@parcsindustriels.ca

QUÉBECOR Média
Impression sur du papier provenant de sociétés qui détiennent des certificats appropriés en matière de gestion des forêts.

PROCHAINE PARUTION
Septembre 2024

DATE DE TOMBÉE
21 août 2024

DATE DE DISTRIBUTION
4 septembre 2024

Saguaro Biosciences obtient 3 M$ en financement d'amorçage pour transformer la recherche en biologie cellulaire

YVON GIROUX
redaction@journal-local.ca

Saguaro Biosciences, une entreprise pionnière en développement de réactifs pour les découvertes en biologie cellulaire soutenues par l'intelligence artificielle (IA), a annoncé récemment la clôture de sa ronde de financement d'amorçage de 3 millions de dollars, composée d'investissements en capital et de financements non dilutifs. La ronde a été menée par AQC Capital et Anges Québec, avec des contributions de personnalités notables, y compris Martin Leblanc, cofondateur et vice-président du conseil d'administration de CellCarta Biosciences, ainsi que des investissements stratégiques d'Investissement Québec, comme mandataire du gouvernement du Québec, et de la Ville de Québec.

Cet investissement servira à l'expansion commerciale de ChromaLive™, la plateforme de réactifs révolutionnaire développée par Saguaro Biosciences, qui permet l'imagerie de cellules vivantes en temps réel et leur analyse supportée par l'IA. Déjà adopté par de grandes entreprises pharmaceutiques, ChromaLive™ permet aux chercheurs de progresser plus efficacement dans le développement de nouvelles thérapies et découvertes révolutionnaires.

« Notre mission de faire avancer les découvertes en sciences de la vie en démystifiant les complexités de la biologie cellulaire n'a jamais été aussi cruciale », a déclaré Louis Turcotte, PDG et cofondateur de Saguaro Biosciences. « Ce financement accélérera non seulement l'adoption de notre technologie, mais permettra également l'expansion de notre portefolio, ouvrant la voie à des applications transformatrices qui contribuent à bâtir l'avenir de la santé humaine. »

Martin Leblanc, cofondateur et vice-président du conseil d'administration de CellCarta Biosciences et nouvellement nommé président du conseil d'administration de Saguaro Biosciences, apporte une riche expérience et un vaste réseau à l'entreprise. « Le potentiel de ChromaLive™ pour améliorer la manière d'analyser les cellules et d'acquérir de nouvelles perspectives essentielles en biologie cellulaire est très significatif. Je suis ravi d'aider Saguaro Biosciences à devenir un leader mondial dans son domaine », a déclaré M. Leblanc.

Mettant en lumière l'importance stratégique du secteur, Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, a commenté : « On s'est engagés à stimuler les investissements privés dans l'ensemble de la chaîne de valeur des sciences de la vie, un secteur stratégique pour notre économie. En appuyant des PME de ce domaine, on soutient l'innovation et on fait briller l'expertise québécoise aussi bien ici qu'à l'international. »

Louis Turcotte, PDG et cofondateur de Saguaro Biosciences.

Bicha Ngo, présidente et directrice générale, Investissement Québec, a également ajouté : « Les sciences de la vie sont un secteur stratégique en croissance et Investissement Québec est fier de contribuer à l'émergence de nouveaux joueurs, comme Saguaro. Grâce au programme Impulsion PME, les jeunes entreprises québécoises innovantes ont une ressource financière supplémentaire pour développer et faire croître leurs idées, ici et à l'international. »

Finalement, Félix Lavoie-Pérusse, directeur commercial et cofondateur, a commenté : « Nous sommes fiers de constater une validation aussi forte de la part des communautés scientifique et d'investissement. Notre technologie accélère non seulement le rythme des découvertes scientifiques, mais ouvre également de nouvelles voies pour améliorer la santé humaine. » ■

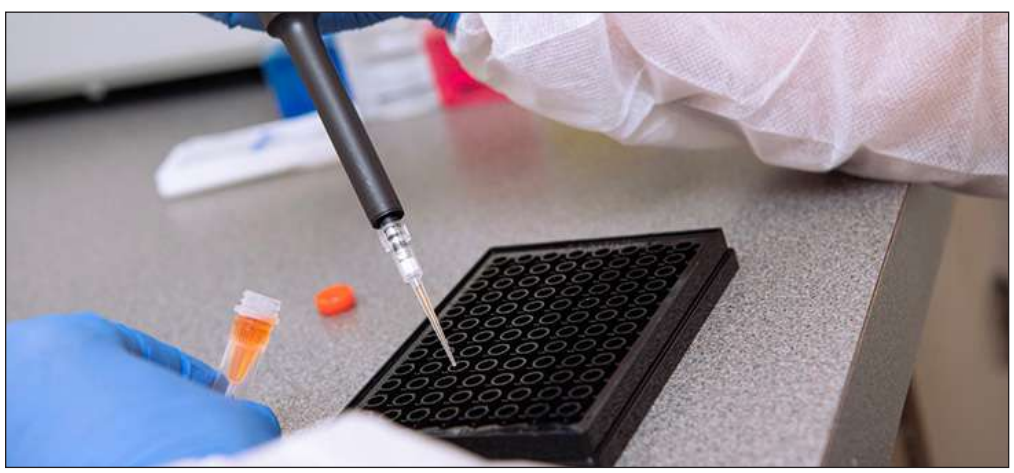
Avec son produit phare, ChromaLive™, l'entreprise fournit aux chercheurs du monde entier des outils puissants pour démystifier la biologie cellulaire, accélérant ainsi la voie vers de nouvelles découvertes et thérapies.

DISTRIBUTION DU JOURNAL DES PARCS INDUSTRIELS

7000 EXEMPLAIRES
5012 dans les parcs industriels
DISTRIBUTION AFFICHE-TOUT
1988 exemplaires

POSTES CANADA POST

Un dossier qui se conclut enfin

Le pont de Québec profitera d'un investissement d'un milliard de dollars sur 25 ans

YVON GIROUX

redaction@journal-local.ca

L'entente pour le rachat du pont de Québec du CN par le gouvernement fédéral faisait l'objet de promesses électorales de tous les partis fédéraux depuis au moins 30 ans. Sans succès. Cette promesse retombait vite dans l'oubli, une fois les élections passées.

En 2015, les candidats du gouvernement fédéral actuellement en place, MM. Jean-Yves Duclos de la circonscription de Québec et Joël Lightbound de celle de Louis-Hébert, avaient renouvelé cette promesse. Ils peuvent dire aujourd'hui : mission accomplie. Le gouvernement fédéral a racheté ce joyau du patrimoine pour la somme symbolique de 1 $, et en sera le propriétaire à compter du 30 septembre. Ce qui ne l'est pas, c'est l'investissement d'un milliard de dollars que le gouvernement fédéral réalisera au cours des 25 prochaines années, soit l'équivalent de 40 M$ par année.

« C'est absolument essentiel que le pont de Québec reste ouvert, sécuritaire et fonctionnel. Il s'agit d'un dossier que nous devions livrer. Aujourd'hui, on remplit notre promesse », assure M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada.

« Nous vivons aujourd'hui une grande journée pour notre région. Cet événement marque un tournant historique pour assurer le futur de cette infrastructure emblématique. Le résultat d'un travail acharné teinté d'espoir. Le premier ministre nous a toujours appuyés, Joël Lightbound et moi, et nous a dit de ne jamais lâcher », raconte M. Jean-Yves Duclos, ministre libéral fédéral des Services publics et de l'Approvisionnement et député fédéral de Québec.

« C'est le pont le plus emblématique du pays. Ce pont est une infrastructure stratégique majeure dont on donne le contrôle aux gens de la région de Québec », a précisé M. Duclos.

« Ça a pris du temps, mais aujourd'hui, c'est une bonne nouvelle. On a besoin du pont, oui pour la mobilité, mais on en a surtout besoin pour notre âme, pour ce qu'on est à Québec », affirme Jonatan Julien, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

« Il n'y a rien qui se passe aujourd'hui s'il n'y a pas de volonté politique. Aujourd'hui, c'est une immense journée pour les gens de Québec », rappelle M. Bruno Marchand, maire de Québec.

« Une magnifique nouvelle qui était attendue depuis fort longtemps par nos citoyens! Nous nous devons de saluer la volonté politique du premier ministre, de monsieur Duclos et toute leur équipe d'en être arrivés à une entente avec le CN pour enfin redonner aux citoyens de Québec la fierté de voir briller ce joyau architectural! », explique Maude Mercier Larouche, présidente de l'arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge. ■

Le groupe de politiciens et dignitaires présents lors de l'annonce de l'achat du pont de Québec par le gouvernement fédéral.

Crédit photo : Yvon Giroux

MM. Jean-Yves Duclos, Justin Trudeau, Bruno Marchand, Mme Maude Mercier Larouche, M. Joël Lightbound et Jonatan Julien.

L'achat du pont de Québec représente de belles perspectives pour les industriels des parcs industriels

(YG) Au cours d'une entrevue téléphonique avec le ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, M. Jean-Yves Duclos, celui-ci a souligné qu'au-delà de régler les inquiétudes sur la survie du pont de Québec, cela permettra aux entreprises des zones, espaces et parcs industriels de la région d'obtenir leur part du montant de 40 M$ annuellement prévu pour remettre cette infrastructure régionale importante en état.

Pour le ministre, le pont pourra maintenant être envisagé dans les options de transport collectif, de mobilité et de sécurité dans les solutions d'avenir. « Le montant annuel de 40 M$ investi à chaque année au cours des 25 prochaines années représente de belles possibilités pour les entreprises du secteur manufacturier et manufacturier avancé, notamment au niveau de l'entretien et de la peinture. Les entreprises innovantes sont invitées à faire preuve d'innovation et à participer au développement de solutions innovatrices qui pourraient même être exportées », affirme M. Duclos.

Le pont redeviendra un objet de fierté et de mobilité pour la région et, pour ce faire, le fédéral va travailler pour améliorer l'aspect visuel et esthétique du pont, sur une période de cinq à dix ans. ■

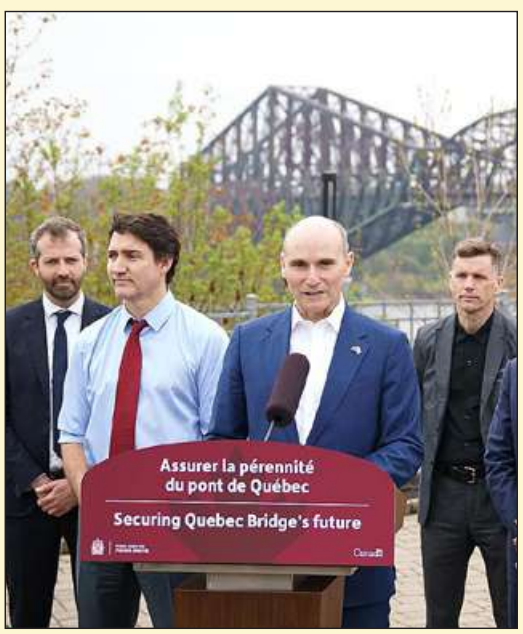

Le député de Québec, M. Jean-Yves Duclos, en compagnie du député de Louis-Hébert, M. Joël Lightbound, du premier ministre, M. Justin Trudeau, et du maire de la ville de Québec, M. Bruno Marchand.

La tournée Productivité innovation d'Investissement Québec fait un arrêt dans la Capitale-Nationale pour propulser la productivité des entreprises

YVON GIROUX

redaction@journal-local.ca

Investissement Québec a fait récemment un arrêt dans la Capitale-Nationale dans le cadre de la troisième saison de sa tournée Productivité innovation, une série d'événements qui se tiennent aux quatre coins du Québec pour aller à la rencontre des entreprises et les sensibiliser à l'importance d'investir pour augmenter leur productivité et leur compétitivité.

La société d'État a profité de son passage dans la région pour annoncer son soutien à cinq entreprises. Ces entreprises ont bénéficié de l'accompagnement et d'un appui financier de la société d'État totalisant près de 12 millions de dollars.

Fondé en 1979, le Groupe SM Tardif est un regroupement de quatre entreprises de construction qui s'unissent pour fournir un service diversifié à sa clientèle. L'entreprise familiale, dirigée par Geneviève Tardif, se voit octroyer plus de 5 millions de dollars sous forme de prêts, soit 151 500 $ du programme ESSOR, géré par Investissement Québec comme mandataire du gouvernement du Québec, et 5 050 000 $ des fonds propres d'Investissement Québec pour la construction d'une nouvelle usine modulaire et l'acquisition d'équipements. Ce projet permettra d'augmenter sa capacité de production de modules et de mieux répondre aux besoins changeants de sa clientèle.

Depuis près de 45 ans, J.A. Roby fabrique des poêles à bois de conceptions originales s'appuyant sur des techniques de pointe pour, entre autres, moderniser la combustion de ses appareils et en faire des appareils écologiques à combustion propre. Fabriquant également des fournaises, des cuisinières au bois et des foyers au gaz, l'entreprise obtient près de 2,8 millions de dollars sous forme de prêts, soit 129 000 $ du programme ESSOR et 2 648 500 $ des fonds propres d'Investissement Québec, pour poursuivre sa démarche de relève et faire l'acquisition d'équipements. Les nouveaux dirigeants auront ainsi les coudées franches pour poursuivre leur croissance, notamment sur le territoire des États-Unis.

À Saint-Augustin-de-Desmaures, Perforoc est spécialisé en forage et installations d'ancrages au roc, et offre également des services de forage et d'installation de micropieux et de torons. L'entreprise reçoit un soutien financier de plus de 1,4 million de dollars sous forme de prêts, soit 758 000 $ du programme ESSOR et 672 000 $ des fonds propres d'Investissement Québec. Daniel Bordeleau et son équipe ont les moyens de faire l'acquisition de plusieurs équipements stratégiques qui leur permettront d'optimiser leurs activités.

Fondé il y a près de 20 ans, Pharmaplus est un distributeur indépendant de produits dédiés aux pharmaciens et à leur pratique. Desservant l'ensemble du territoire québécois, l'entreprise se voit octroyer plus de 2,3 millions de dollars sous forme de prêts, soit 1 155 000 $ du programme ESSOR et le même montant des fonds propres d'Investissement Québec, pour faire l'acquisition et l'implantation de nouvelles technologies. L'équipe pourra poursuivre son projet de modernisation et d'optimisation de sa production et maintenir sa compétitivité.

Les experts dédiés à l'international mettent également à profit leurs réseaux afin de créer un maximum de rencontres ciblées, adaptées à la réalité et aux besoins des organisations.

OpSens, pionnière dans la technologie de mesure à base de fibre optique, est accompagné par les équipes d'Investissement Québec International dans ses démarches d'internationalisation, notamment dans le cadre de mission commerciale sur les territoires européen et américain.

Maxime Dionne, directeur régional, Chaudière-Appalaches, Investissement Québec, et Luc Régnier, directeur régional, Capitale-Nationale, Investissement Québec.

« Notre gouvernement facilite l'accès des entreprises aux capitaux afin qu'elles puissent maintenir leur performance et leur compétitivité. Avec le programme Productivité innovation, on soutient activement les projets de croissance et de modernisation des entreprises pour stimuler notre économie », mentionne Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal.

« Les entreprises comme le Groupe SM Tardif génèrent des retombées importantes pour notre communauté. Je félicite toute l'équipe pour cet investissement important! C'est avec fierté qu'on appuie cette entreprise de chez nous dans cette nouvelle étape de son histoire », indique Sylvain Lévesque, député de Chauveau.

« Je suis ravie qu'on encourage des PME comme Perforoc dans leur expansion. L'innovation est essentielle à la croissance de nos entreprises, mais exige souvent des dépenses substantielles. En collaboration avec Investissement Québec, on leur offre des moyens pour réaliser leurs ambitions », note Geneviève Guilbault, députée de Louis-Hébert, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable.

« Cette tournée met en valeur les projets innovants des entreprises de la Capitale-Nationale, dont celui de Pharmaplus dans mon comté. Notre gouvernement est fier de soutenir les efforts qu'elles investissent pour améliorer leur capacité de production et multiplier les retombées dans notre communauté. Félicitations! », ajoute Jonatan Julien, député de Charlesbourg, ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

« Investissement Québec est le partenaire incontournable des entreprises de la région qui souhaitent être soutenues et accompagnées dans leurs projets de croissance, d'augmentation de leur productivité, d'internationalisation ou de transformation numérique. Nos experts régionaux sont fiers d'appuyer nos entreprises de la Capitale-Nationale dans leurs différents projets, à travers différents types de soutien, tant financier, technologique que stratégique », souligne Luc Régnier, directeur régional, Capitale-Nationale.

La productivité et la maturité technologique des entreprises avancent, mais du chemin reste à faire

Les données récentes de productivité confirment que le Québec réduit l'écart qu'il accusait par rapport au reste du Canada. Selon Statistique Canada :

- La productivité manufacturière du Québec a affiché une variation annuelle moyenne positive (0,07 %) contrairement à l'Ontario (-0,41 %) et au Canada (-0,35 %) entre 2016 et 2021.
- Entre 2018 et 2021, la productivité du travail pour l'ensemble des entreprises du Québec, tous secteurs confondus, a crû de 5,6 %, contre 2,5 % au Canada et 1,5 % en Ontario.

De plus, une étude commandée par Investissement Québec à l'Institut de recherche en économie contemporaine, réalisée au cours de l'été 2022, révèle aussi une tendance très prometteuse quant à la capacité du secteur manufacturier québécois de se mesurer aux leaders mondiaux relativement à la numérisation et la robotisation de ses opérations et à l'utilisation de technologies de pointe.

L'étude, qui visait à établir une comparaison du secteur manufacturier québécois avec ses principaux concurrents et partenaires économiques et commerciaux, démontre notamment que :

- Le rythme de croissance (en %) des acquisitions et installations de robots par le secteur québécois de la fabrication a été, entre 2014 et 2019, le plus rapide parmi les pays du G7, supérieur même à celui de la Chine.
- Si ce rythme de croissance se maintient, le Québec pourrait rattraper complètement d'ici 2030 son retard en matière de robotisation par rapport à la moyenne mondiale. ■

PROPRIÉTAIRES DE MARQUES DE COMMERCE : LISTE DE CE QU'IL VOUS FAUT POUR ÊTRE PRÊT AUX CHANGEMENTS À LA *CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE* – MISE À JOUR

Le gouvernement du Québec a publié, le 10 janvier dernier, un projet de règlement à la *Charte de la langue française* (la « Charte ») qui vient clarifier certaines modifications prévues aux exceptions d'affichage d'une marque de commerce dans une autre langue que le français.

D'abord, rappelons que la Charte exige que toute inscription sur un produit ou dans l'affichage commercial au Québec soit en français, sous réserve de certaines exceptions, notamment pour les marques de commerce. Les critères seront cependant drastiquement resserrés à partir du 1er juin 2025, date d'entrée en vigueur des modifications législatives.

Résumé des nouvelles exigences

Pour commencer, nous vous présentons les grandes lignes des nouvelles exigences à venir à partir du 1er juin 2025 :

1. Inscription sur vos produits

Si vous affichez une marque dans une langue autre que le français sur vos produits ou tout matériel y étant lié, sachez qu'à partir du 1er juin 2025 :

a. Vos marques devront faire l'objet d'une **demande d'enregistrement en instance** au registre des marques de commerce pour éviter d'avoir à inclure une version de la marque en langue française sur toute inscription sur un produit, sur son contenant ou sur son emballage, sur un document ou objet accompagnant ce produit, y compris le mode d'emploi et les certificats de garantie.

b. Si un générique ou un descriptif du produit est compris dans la marque, celui-ci devra être affiché en français sur le produit de manière permanente. Le projet de règlement vient préciser que :

   i. Un descriptif réfère à « un ou plusieurs mots décrivant les caractéristiques du produit »;

   ii. Un générique réfère à « un ou plusieurs mots décrivant la nature du produit[1] ».

2. Affichage commercial extérieur

Si votre entreprise affiche sa marque de commerce dans une autre langue que le français 1) qui est visible de l'extérieur d'un local, y compris un immeuble ou à l'intérieur d'un centre commercial, 2) sur une borne ou une autre structure indépendante, sachez qu'à partir du 1er juin 2025 :

a. Votre marque devra faire l'objet d'une **demande d'enregistrement en instance** au registre des marques de commerce pour éviter d'avoir à inclure une version de la marque en langue française sur l'affichage;

b. Vous devrez également inclure un **descriptif ou un générique français** (café, magasin, outils, logiciels, etc.) qui est **au moins deux fois plus gros que la marque** dans le même champ visuel que la marque.

Descriptif français dans l'affichage

Les modifications à la Charte concernant l'affichage commercial extérieur viennent renforcer l'exigence d'avoir un descriptif ou un générique en français qui accompagne une marque de commerce dans une autre langue. L'exigence visant à assurer une « présence suffisante du français » actuellement en vigueur sera remplacée par une exigence rehaussée qui assurera une « nette prédominance » du français.

Qu'est-ce que cela signifie pour votre entreprise? Votre marque de commerce dans une autre langue que le français apparaissant sur votre affichage commercial devra être dorénavant d'une importance visuelle moindre que le descriptif français l'accompagnant. Et de beaucoup.

Il était anticipé que la nouvelle exigence à partir du 1er juin 2025 impose que le descriptif ou le générique en français accompagnant la marque soit **deux fois plus gros** que cette dernière. Le projet de règlement est venu confirmer cette hypothèse. Le projet de règlement précise également que la visibilité permanente du texte en français accompagnant la marque de commerce doit être au moins équivalente à celle de la marque[2].

Force est de constater que le paysage commercial québécois sera radicalement transformé à partir du 1er juin 2025, tel qu'il appert d'un exemple d'affichage fourni par le gouvernement, reproduit ci-dessous.

Source : Facebook, page *Jean-François Roberge, député de Chambly à l'Assemblée nationale*, publication du 12 janvier 2024.

Statut de la marque

Ensuite, la Charte prévoit qu'à partir du 1er juin 2025, l'exception d'affichage dans une autre langue que le français s'appliquera uniquement pour une « marque déposée au sens de la *Loi sur les marques de commerce*[3] ». Or, en vertu de cette dernière, une marque « déposée » est une marque enregistrée. Cette exigence s'avère donc difficilement conciliable avec la pratique étant donné que les délais avant d'obtenir un enregistrement sont particulièrement longs en ce moment, jusqu'à quatre ans dans certains cas. Les entreprises n'ayant pas fait de demandes d'enregistrement pour leurs marques de commerce ou les entreprises qui lancent de nouvelles marques auraient potentiellement fait face à des sanctions sans aménagements sur la question.

Le projet de règlement vient heureusement préciser qu'une « marque déposée » au sens de la Charte doit être assimilée à une « marque de commerce qui est en cours d'enregistrement[4] ». Ainsi, à partir du 1er juin 2025, il sera suffisant d'avoir une demande d'enregistrement en instance au registre des marques de commerce pour respecter cette nouvelle exigence.

Dans sa forme actuelle, cette précision s'applique uniquement à l'article 51.1 de la Charte, soit les inscriptions sur les produits vendus au Québec, et non à l'article 58.1, qui prévoit l'affichage commercial extérieur. Il nous appert qu'il s'agit probablement d'une omission et qu'une correction devrait venir étendre l'application à l'affichage commercial pour éviter une incongruité évidente.

Auteur

Yann Canneva
Avocat, agent de marques de commerce

[1] Art. 27.3, Projet de règlement, Gazette nº 2 du 10-01-2024, page 217.
[2] Art. 27.9, Projet de règlement, Gazette nº 2 du 10-01-2024, page 217.
[3] *Charte de la langue française*, RLRQ c C-11, art. 51.1 et 58.1.
[4] Art. 27.4, Projet de règlement, Gazette nº 2 du 10-01-2024, page 217.

LITIGE - AFFAIRES - TRAVAIL
LANGLOIS.CA

LANGLOIS
AVOCATS - LAWYERS

Enviro Confort ouvre une succursale à Québec

L'ouverture officielle de la nouvelle succursale d'Enviro Confort, située au 900, boulevard Pierre-Bertrand, s'est faite récemment.

(YG) L'ouverture officielle de la nouvelle succursale d'Enviro Confort, située au 900, boulevard Pierre-Bertrand, s'est faite récemment. Reconnue pour sa progression fulgurante, Enviro Confort est maintenant une référence dans l'industrie de la climatisation, de la ventilation et du chauffage.

En constante croissance depuis 10 ans, Enviro Confort cherchait à se rapprocher de la clientèle de Québec, à agrandir son marché et à être plus accessible pour les gens de la capitale. C'est en 2023 qu'une entente a été signée avec le Groupe Noël qui a pris la décision de confier à Enviro Confort sa division résidentielle. Ce géant du domaine commercial et institutionnel souhaitait transférer sa clientèle à un partenaire de confiance, en s'assurant qu'elle recevrait le meilleur service après-vente possible. Groupe Noël continue de concentrer ses efforts sur les projets de sa vision d'affaires dans la région de Québec et de Montréal.

Avec sa localisation centrale, la nouvelle place d'affaires d'Enviro Confort peut maintenant desservir la demande grandissante de la clientèle de la Rive-Nord de Québec, tout en poursuivant ses objectifs de croissance et en offrant le meilleur service.

Depuis l'ouverture en 2015 à Lévis, Enviro Confort a vu son entreprise évoluer rapidement et efficacement. Grâce à un leadership visionnaire et à des partenariats clés, Enviro Confort a su se tailler une place de choix dans son industrie en peu de temps. Dès sa première année d'activité, la jeune entreprise dépassait déjà ses objectifs financiers. Aujourd'hui, Enviro Confort continue de se démarquer par la qualité de ses services et son approche humaine. Un modèle d'affaires qui lui a d'ailleurs valu de nombreuses récompenses de son industrie.

La bougie du 30 000e client sera d'ailleurs soufflée au cours de l'année. ■

Avec sa localisation centrale, la nouvelle place d'affaires d'Enviro Confort peut maintenant desservir la demande grandissante de la clientèle de la Rive-Nord de Québec, tout en poursuivant ses objectifs de croissance et en offrant le meilleur service.

Crédit photo : François Ozan

Jimmy Roy, président et directeur général; Stéphan Chenard, directeur des ventes; Cathy Arsenault, vice-présidente; Paul Pocquet, directeur Marketing; Marc Thibault, vice-président technique; Martin Lortie, directeur des opérations; Mélanie Lagueux, contrôleure; Guy Poulin, responsable des achats; Sébastien Bourque, directeur de succursale.

Latulippe élargit ses horizons avec son nouveau Centre de distribution

(YG) Latulippe, leader en équipement de plein air, travail, chasse et pêche, vient d'annoncer la construction du Centre de distribution Latulippe au 194, rue de Singapour, dans le parc industriel François-Leclerc à Saint-Augustin-de-Desmaures. Ce nouveau projet novateur, initié et réalisé par Louis et François Latulippe, assure la progression de la marque et la confirme comme étant la référence principale dans le domaine.

L'investissement de 12 M$ à Saint-Augustin-de-Desmaures marque une étape importante pour cette entreprise québécoise en constante croissance qui souligne du même coup 84 années d'activités. Situé sur un terrain de plus de 194 000 pieds carrés, le nouveau bâtiment de 52 000 pieds carrés sera doté des meilleurs procédés en matière de logistique. Grâce à la vitesse de traitement et d'exécution des commandes et à l'offre élargie de produits, Latulippe optimisera ses opérations de distribution et proposera une expérience encore plus efficace, autant en ligne qu'en magasin. Les clients pourront bénéficier d'un service exceptionnel et plus rapide tout au long du processus de magasinage, en plus d'avoir accès en tout temps et à l'année à des produits saisonniers.

À titre d'exemple, pour une escapade soudaine, il sera maintenant possible de se procurer des vêtements d'hiver en toute saison.

L'annonce de ce projet implique la création de plusieurs emplois et réaffirme le positionnement de Latulippe comme leader par son apport économique et son engagement social dans la région de Québec. Le service exceptionnel de l'entreprise, reconnu depuis toutes ces années, est le résultat d'une culture équitable, diversifiée et chaleureuse, où la reconnaissance du savoir-faire est essentielle pour créer un environnement de travail optimal et se démarquer comme employeur de choix.

La compagnie a aussi été proclamée « Détaillant de la province offrant la meilleure expérience en magasin » dans la catégorie Sports et plein air, selon l'étude WOW pilotée par la firme Léger. Cette reconnaissance témoigne et confirme la volonté de l'organisation à rester à l'écoute de ses clients.

Fondée en 1940, Latulippe s'est imposée à travers les années comme la référence dans la vente d'équipements de plein air, chasse et pêche et de vêtements et chaussures de travail de qualité supérieure. Passionnée par les grands espaces et détenant un service à la clientèle excellent dont la réputation n'est plus à refaire, Latulippe s'engage à fournir aux aventuriers de plein air les meilleurs produits et conseils. ■

Latulippe, leader en équipement de plein air, travail, chasse et pêche, vient d'annoncer la construction du Centre de distribution Latulippe au 194, rue de Singapour, dans le parc industriel François-Leclerc à Saint-Augustin-de-Desmaures.

L'annonce de ce projet implique la création de plusieurs emplois et réaffirme le positionnement de Latulippe comme leader par son apport économique et son engagement social dans la région de Québec.

LOCAL INDUSTRIEL DE 6864 PIEDS CARRÉS À LOUER

Incluant une mezzanine de 1969 pieds carrés

3240 avenue Watt, local 115 à Québec

AVANTAGES DU LOCAL

Stratégiquement positionné dans le Parc Colbert, près des autoroutes Charest et Henri IV, ce local bénéficie d'une belle visibilité en plus d'offrir de vastes stationnements qui facilitent l'accès pour les camions de livraison et de distribution. Il convient parfaitement aux entreprises nécessitant un espace pour donner de la formation ou pour faire de l'entreposage. Il peut également accueillir une salle d'exposition ou des installations pour un usage industriel léger.

- Près des grands axes routiers
- Excellente visibilité face au Costco de Ste-Foy
- Un quai de chargement et une porte au sol
- Plusieurs espaces de stationnements

COMMUNIQUEZ AVEC NOTRE ÉQUIPE POUR UNE VISITE!

IMMEUBLES ROUSSIN
RÉSIDENTIEL ▪ COMMERCIAL

INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PROGRAMME DE RÉFÉRENCEMENT !
Applicable au niveau résidentiel et commercial.
Nous offrons de 250$ à 1000$ à TOUTE PERSONNE QUI RÉFÈRE UN NOUVEAU LOCATAIRE.
Ce dernier doit signer un bail avec Les Immeubles Roussin Inc. Des conditions s'appliquent.

CONTACTEZ-NOUS POUR CONNAÎTRE LES OPPORTUNITÉS

418.651.9443 **immeublesroussin.com**

RESTEZ **CONCENTRÉS**
SUR CE QUI VOUS **PASSIONNE**
DANS VOTRE **EXPERTISE.**

Synex
Assurance[MC]

ON S'EN ASSURE POUR VOUS.

Gérer efficacement le risque

Avec les experts en assurance de dommages commerciale.

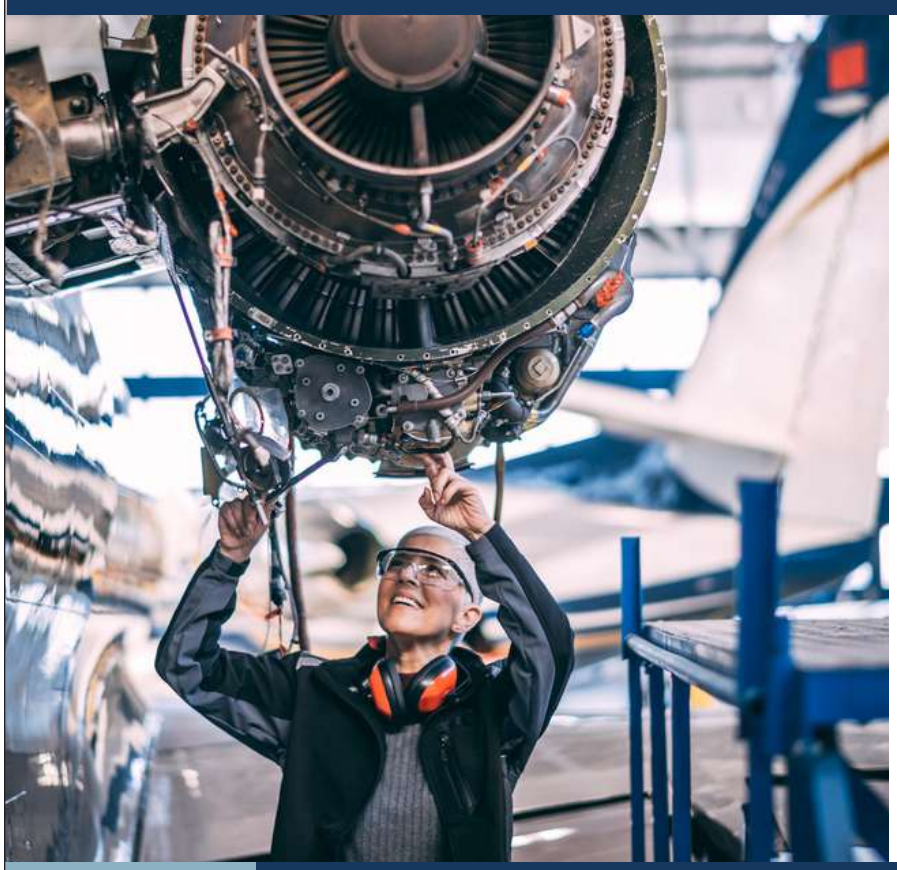

CAUTIONNEMENT
BRIS DES ÉQUIPEMENTS
CYBERSÉCURITÉ
RESPONSABILITÉ CIVILE
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS
CARGO | TRANSPORT
PERTE DE PROFIT
CHANTIER
DÉLITS ET CRIMES
ERREURS ET OMISSIONS
RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE
RAPPEL DE PRODUITS
FIDUCIAIRES

Synex | Couture Rochette
Assurance[MD]
Gestion de risques
Cabinet en assurance de dommages

QUÉBEC
418 650-5566

LÉVIS
418 781-2227

SYNEX EST BASÉ À QUÉBEC ET REGROUPE UN RÉSEAU DE COURTIERS EN ASSURANCE DE DOMMAGES POUR LES ENTREPRISES, POUR LES PARTICULIERS, EN ASSURANCE COLLECTIVE ET EN SERVICES FINANCIERS. SYNEX EST 100% INDÉPENDANT ET DOTÉ DE 22 LIEUX D'AFFAIRES AU CANADA. SYNEX OFFRE À SES CLIENTS DE BÉNÉFICIER DE LA PRÉSENCE LOCALE DE SES COURTIERS, TOUT EN LEUR OCTROYANT LES AVANTAGES DU POUVOIR NATIONAL DU GROUPE.

SYNEXCORP.COM

CLASSIQUE DE GOLF INTER-PARCS INDUSTRIELS – 20e édition | Club de golf de la Faune – 4 juin 2024

Crédits photos : Sébastien Dion

La 20e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels, tenue à guichets fermés, se déroulait au Club de golf de la Faune. 148 golfeurs s'y étaient donnés rendez-vous.

20e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels

La tradition se continue : l'événement historique se tient à guichets fermés

YVON GIROUX

redaction@journal-local.ca

La Classique de golf inter-parcs industriels revêtait un caractère bien particulier cette année, puisque l'événement, devenu depuis longtemps un incontournable, célébrait sa 20e édition le 4 juin dernier au Club de golf de la Faune. Encore une fois, cet événement phare se tenait à guichets fermés, sous la présidence d'honneur de M. Yannick Blier, de Pure Industriel.

Les 148 golfeurs présents ont eu droit à une magnifique journée ensoleillée, à un parcours plus qu'agréable ainsi qu'à une formule cocktail dînatoire qui a semblé plaire aux participants. Bonne nouvelle, les organisateurs promettent déjà une 21e édition inoubliable en 2025. ■

La Classique de golf INTER-PARCS INDUSTRIELS Parcs Industriels.ca 20e édition

Le Comité golf de la Corporation des parcs industriels : Patrick Lagrange, Yannick Blier, Francine Blanchette, Jenny Lapointe et France Locas. Absent, Clément Forgues.

Crédits photos : Sébastien Dion

William Grenon, d'Immostar, Yannick Blier, président de la Classique, Frédéric Dubé, Jean-François Poirier et Patrick Soucy, tous trois du quatuor Immostar et membres du quatuor gagnant.

Une carte de moins treize

Le quatuor Immostar remporte le trophée Valérie Michaud

(YG) Cette année, un seul quatuor a ramené une carte lui permettant d'être déclaré gagnant de la 20e Classique de golf inter-parcs industriels. C'est donc avec une carte de moins treize que le quatuor d'Immostar a remporté le trophée Valérie Michaud.

Rappelons que l'an dernier, trois quatuors avaient rapporté une carte identique de moins neuf. C'est donc le quatuor formé de Frédéric Dubé, William Grenon, Patrick Soucy et Jean-François Poirier d'Immostar qui succède à celui de Signature AP - KSA avocats, formé de Catherine Langlois, Alex Turcotte, Thierry Cloutier et Philippe Lemoine. ■

Collège O'Sullivan de Québec · Desjardins Entreprises · Delbec International · GestionVigie · Le Groupe JD · Immeubles Roussin · Langlois · Telus Santé · TVA · Ville de Québec · Mouvement Entreprises Vertes Québec · Université Laval · Institut EDS · National · Cité Agricole Ferme Maraîchère · Le Bonne Entente Hôtel Contemporain

CLASSIQUE DE GOLF INTER-PARCS INDUSTRIELS – 20e édition | Club de golf de la Faune – 4 juin 2024

La Corporation des parcs industriels remet plus de 4 207 $ à la Fondation québécoise du cancer

Crédits photos : Sébastien Dion

Mme Francine Blanchette et M. Jean Comeau, de la Fondation, M. Yannick Blier, président d'honneur de la 20e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels, et Mme France Locas, directrice générale de l'organisme, lors de la remise du chèque.

(YG) C'est un montant de 4 207 $ qu'a remis la Corporation des parcs industriels à la Fondation québécoise du cancer à l'issue de la 20e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels.

Depuis 2019, la Classique de golf inter-parcs industriels remet à chaque année un montant à la Fondation. La directrice générale de l'organisme, Mme France Locas, a remercié le comité organisateur, les bénévoles, la Corporation et les participants pour ce montant qui peut faire une grande différence dans la lutte contre cette maladie. ■

À mettre dans votre agenda

La 21e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels aura lieu en 2025

(YG) C'est confirmé! Après le succès connu par la 20e édition, la Classique de golf inter-parcs industriels sera de retour en 2025. La date de cette 21e édition sera toutefois à confirmer tout comme la formule sous laquelle elle se déroulera.

Une excellente nouvelle pour les fidèles golfeurs qui participent, année après année, à cet événement incontournable. Surveillez les éditions du Journal des parcs industriels pour en connaître les détails.

Pour cette édition, M. Frédéric Dubé, d'Immostar, prendra la relève de M. Yannick Blier, de Pure Industriel, à la présidence d'honneur de l'événement. ■

Crédits photos : Sébastien Dion

Yannick Blier félicite le futur président d'honneur de la 21e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels 2025, M. Frédéric Dubé, d'Immostar.

Une 20e édition sous le signe de la bonne humeur et du plaisir de partager de bons moments

Le président d'honneur de la Classique, M. Yannick Blier, a partagé son expérience enrichissante de son implication dans cet événement phare.

M. Jean Comeau, directeur Développement philanthropique à la Fédération québécoise du cancer, a livré un vibrant et touchant témoignage personnel concernant le cancer qu'il a traversé.

Crédits photos : Sébastien Dion

Mme France Locas, directrice générale de la Fédération québécoise du cancer, a rappelé l'importance de tous les dons, petits et grands, pour la recherche et l'éradication de cette maladie.

YVON GIROUX

redaction@journal-local.ca

La Classique de golf inter-parcs industriels demeure toujours un événement très couru. Les industriels apprécient la possibilité de se retrouver, année après année, pour échanger lors de ce rendez-vous annuel se déroulant à guichets fermés. Voici quelques-uns de ces bons moments.

Le président d'honneur de l'événement, M. Yannick Blier, de Pure Industriel, a souligné la fierté qu'il avait d'être ainsi associé à cet événement d'envergure. Cette entreprise a acquis les actifs industriels de Cominar en mars 2022, comptant notamment 64 immeubles.

Pour sa part, M. Jean Comeau, directeur Développement philanthropique à la Fédération québécoise du cancer, a livré un vibrant et touchant témoignage personnel concernant le cancer qu'il a traversé. Il a mentionné, à la surprise générale, que 158 personnes par jour reçoivent un diagnostic du cancer. Pour lui-même, comme pour toutes personnes touchées, cette maladie bouleverse toute une vie. Il s'est livré à un petit sondage non scientifique auprès des participants qui a révélé que pratiquement tout le monde dans la salle connaît ou bien a connu une personne atteinte par le cancer et, dans certains cas, il s'agit de la personne au premier chef. ■

Collège O'Sullivan de Québec · Desjardins Entreprises · DOLBEC International · GestionVigie · Le Groupe JD · Immeubles Roussin · Langlois · Telus Santé · TVA · Ville de Québec · Mouvement Entreprises Vertes Québec · National · Cité agricole Ferme Maraîchère · Le Bonne Entente · Université Laval · Institut EDS

CLASSIQUE DE GOLF INTER-PARCS INDUSTRIELS – 20e édition | Club de golf de la Faune – 4 juin 2024

Le quatuor 1A de Pure Industriel était composé de Jonathan Moisan, Yannick Blier, Maxime St-Pierre et Alexandre Fredette.

Le quatuor 1B de Groleau Développement était formé de François Boutin, Samuel Groleau, Christopher Gauthier et Éric Alarie.

Crédits photos : Sébastien Dion

Le quatuor 2A de la Fondation québécoise du cancer était composé par Michel Sylvain, Lucie Rochette, France Locas et Réjean April.

Le quatuor 2B d'Oricom était formé de Alain Férir, François Bouchard, Dominic BA et William Doucet.

Le quatuor 3A de Drolet Construction était composé de Maxime Gaignard-Parent, Alexis Drolet, Marc Drolet et Pierre-Luc Morency.

Le quatuor 3B d'Immeubles Roussin était formé de Frédéric Coderre, Robert Piché, Éric d'Amours et Éric Marquis.

Le quatuor 4A d'Immostar était composé de Frédéric Dubé, William Grenon, Jean-François Poirier et Patrick Soucy.

Le quatuor 4B de RBC Banque Royale était formé de Mathieu Sarrazin, Marika Émond, Marc-André Bouchard et Guillaume Mercier.

Collège O'Sullivan de Québec
Desjardins Entreprises
DOLBEC International
GestionVigie
Le Groupe JD
Immeubles Roussin
Langlois
Telus Santé
TVA
Ville de Québec
Mouvement Entreprises Vertes Québec
National
Cité Agricole
Le Bonne Entente
Université Laval
Institut EDS

CLASSIQUE DE GOLF INTER-PARCS INDUSTRIELS – 20e édition | Club de golf de la Faune – 4 juin 2024

Crédits photos : Sébastien Dion

Le quatuor 5A de Matériaux recyclés Québec était composé de Guy Cyr, Audrey Harvey, Caroline Clément et Denis Pagé.

Le quatuor 5B de BFL Canada était formé de Éric Labrecque, Pierre Lacroix, Pierre-Paul Dufour et Gino Pelletier.

Le quatuor 6A de la Société immobilière Bruno Roussin était composé de Marie-Sophie Roussin, Bruno Roussin, Harold Gagné et Stephan Gingras.

Le quatuor 6B de Soprema était formé de François Fugère, Marie-Claude Suzor, Steve Aubé et Robin Lapointe.

Le quatuor 7A de Construction Pierre Blouin était composé de Sébastien Gagné, Jean-Michel Blouin, Samuel Fortier et Félix St-Pierre.

Le quatuor 7B de l'Agence Spatiale était formé de Étienne Bernier, Marianne Charbonneau, Vanessa Proulx et Nicolas Fortier.

Le quatuor 8A de l'Agence Spatiale était composé de Alex Clavet, Eulalie Lecoq, Yannick Badeau et Catherine Pilote.

Le quatuor 8B de la Banque Scotia était formé de Jonathan Marmen, Robert Charbonneau, Francis Mauen, et Stéphane Tessier.

CLASSIQUE DE GOLF INTER-PARCS INDUSTRIELS – 20e édition | Club de golf de la Faune – 4 juin 2024

Le quatuor 9A PMML était formé de Jérôme Gagnon, David Kirouac-Couture, Bruno Caouette et Éric Martin.

Le quatuor 9B du Collège O'Sullivan était composé de Jean-Bertin Gingras, Alan Lamb, Étienne Gingras et André Bédard.

Crédits photos : Sébastien Dion

Le quatuor 9C de CDE Québec était formé de François Beaudry, Pierre-Olivier Drouin, Kevin Morin et Jérôme Anctil.

Le quatuor 10A de CDE Québec était composé de Philippe Tremblay, Francis Malenfant, David Bouchard et Mathieu Vézina.

Le quatuor 10B de Langlois avocats et Bender & associés était formé de Miriam Robitaille, Vincent Tremblay, Marie-Jasmine Cantin-Obando et François Bender.

Le quatuor 11A de Dolbec International était formé de Denis Gendron, Franck Purcell, Samuel Guay et Raymond Quirion.

Le quatuor 11B d'Atelier Guy Architectes était formé de Antoine Guy, Sylvain Samson, Mathieu Nadeau et Steve Gilbert.

Le duo 12A de JD Alpha Romeo était formé de Normand Lefrançois et Ken McDonald.

Collège O'Sullivan de Québec
Desjardins Entreprises
Dolbec International
GestionVigie
Le Groupe JD
Immeubles Roussin
Langlois
Telus Santé
TVA
Ville de Québec
Mouvement Entreprises Vertes Québec
National
Cité Agricole
Le Bonne Entente
Université Laval
Institut EDS

CLASSIQUE DE GOLF INTER-PARCS INDUSTRIELS – 20e édition | Club de golf de la Faune – 4 juin 2024

Crédits photos : Sébastien Dion

Le quatuor 12B d'Expertease était formé de Patrick Martin, Patrick Phaneuf, André Rousseau et Navuth Eap.

Le quatuor 13A de Gestion Vigie était composé de Dominique Huot, Martin Grenier, Philippe Morin et Jean-François Carrier.

Le quatuor 13B de MNP était formé de Dominic Colpron, Jean-François Paquin, Shawn McCaffrey et William Doucet.

Le quatuor 13C de Ainsworth était composé de Louis Bégin, William Dumais, Vincent Laurion et Patrick Roberge.

Le quatuor 14A de PR Distribution était formé de Pierre Albert Dion, Dominic Brunette, Thomas Bilodeau et Samuel Martin-Robitaille.

Le quatuor 14B d'EMJ Metals et Ray Harvey était composé de Philippe Arel, Simon Lemieux, Serge Robichaud et Jacques Coulombe.

Le quatuor 15A de LP Aubut était formé de Steeve Marcoux, Mathieu Blouin, Yvan Demers et Martin Drolet.

Le quatuor 15B de Houle Immobilier était formé de Marc-André Mercier, Fred Tremblay, Éric Houle et Hugo Allard.

CLASSIQUE DE GOLF INTER-PARCS INDUSTRIELS – 20e édition | Club de golf de la Faune – 4 juin 2024

Le trio 16A d'EMU était composé de Rémi Lemoine, Raymond Savard et André Tremblay.

Le quatuor 16B du Groupe ETR était formé de Jean Borgia, André Drolet, Guy Lafond et Yves Néron.

Crédits photos : Sébastien Dion

Le quatuor 17A de Volvo était composé de Polan McHugh, Madone Poirier, Rachel Léonard et Patrice Thomas.

Le quatuor 17B du Port de Québec était formé de René Castonguay, Christian Nadeau, Pascal Raby et Patrick Turcotte.

Le quatuor 18A de Symaco était composé de Mario Boucher, Julie Toussaint, Alexandre Pelletier et Maxime Cantin-Picard.

Le trio 18B de Gestion Vigie était formé de Raymond Paquet, Marius Brisson et Nicolas Girard.

Collège O'Sullivan de Québec
Desjardins Entreprises
DELBEC International
GestionVigie
Le Groupe JD
Immeubles Roussin
Langlois
Telus Santé
TVA
Ville de Québec
Mouvement Entreprises Vertes Québec
Université Laval
Institut EDS
National
Cité agricole
Le Bonne Entente

CLASSIQUE DE GOLF INTER-PARCS INDUSTRIELS – 20e édition | Club de golf de la Faune – 4 juin 2024

Des commanditaires et des partenaires participent au succès de la 20e édition de la Classique de golf inter-parcs industriels

(YG) La Classique de golf inter-parcs industriels franchissait une étape historique dans le cadre de la 20e édition de son événement, et cette édition aura encore une fois connu un succès retentissant. Au-delà des efforts des organisateurs et des membres du Comité golf pour faire de cette rencontre le plus grand succès possible, la contribution des commanditaires et des partenaires font partie intégrante de ce succès de participation.

Caroline Ferland, Isabelle Therrien et Nathalie Laberge représentaient MNP au trou numéro 1.

La Cité Agricole était bien représentée par Karine Lafrenière et Frédérick Labbé-Desmeules au trou numéro 2.

La Banque Scotia était bien représentée par Jérôme Ouellet et Laura Fillion au trou numéro 3.

Colliers était présent au trou numéro 4 avec François Laberge, Donna Chu et Jérôme Lampron.

Crédits photos : Sébastien Dion

ASQ Construction, au trou numéro 5, était représentée par Marie Boulay et Kathleen Gendron.

Pure Industriel était représenté par une équipe formée de Laurie Laberge, David Lévesque, Sophie Croteau et Roxanne Roussel au trou numéro 6.

Au trou numéro 7, Baril était représenté par Gabriel Lehouillier et Jean-Michel Minville.

Jean-Michael Noël et Chantal Guérin de Noctem Artisans Brasseurs accueillaient les golfeurs au trou numéro 8.

La Fondation québécoise du cancer, au trou numéro 10, était représentée par Amélie Francoeur et Jean Comeau.

Au trou numéro 11, Rupico était représentée par Alexandre Bélanger Desbiens et Alexis Christen.

Line Paradis et Pierre Côté accueillaient les golfeurs au trou numéro 12 de Desjardins Entreprise.

Firebarns était représenté par Miriam Crispo au trou numéro 12, aux côtés de Desjardins Entreprise.

Étienne Duchesne, Jason Girard et Mathieu Chamberland représentaient SD Maintenance au trou numéro 13.

Au trou numéro 14, TELUS Santé était représentée par Mathieu Boivin et Michel Garneau.

Charles-Alexandre Melançon, de PMML, accueillait les golfeurs au trou numéro 15.

Gestion Vigie et Pragma étaient représentées par Charles-Étienne Giguère et Jean Tremblay au trou numéro 16.

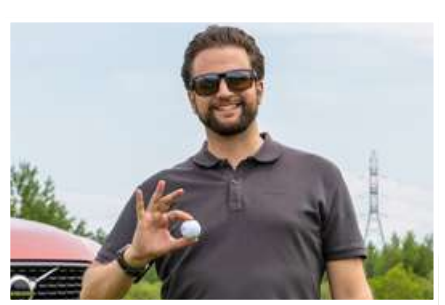

Au trou numéro 17, Nicolas Provost accueillait les golfeurs pour Volvo.

Au trou numéro 18, les Immeubles Roussin étaient représentés par Kristelle Desbois et Sabrina Aubin.

Félicitations à tous les participants et participantes de cette 20e édition!

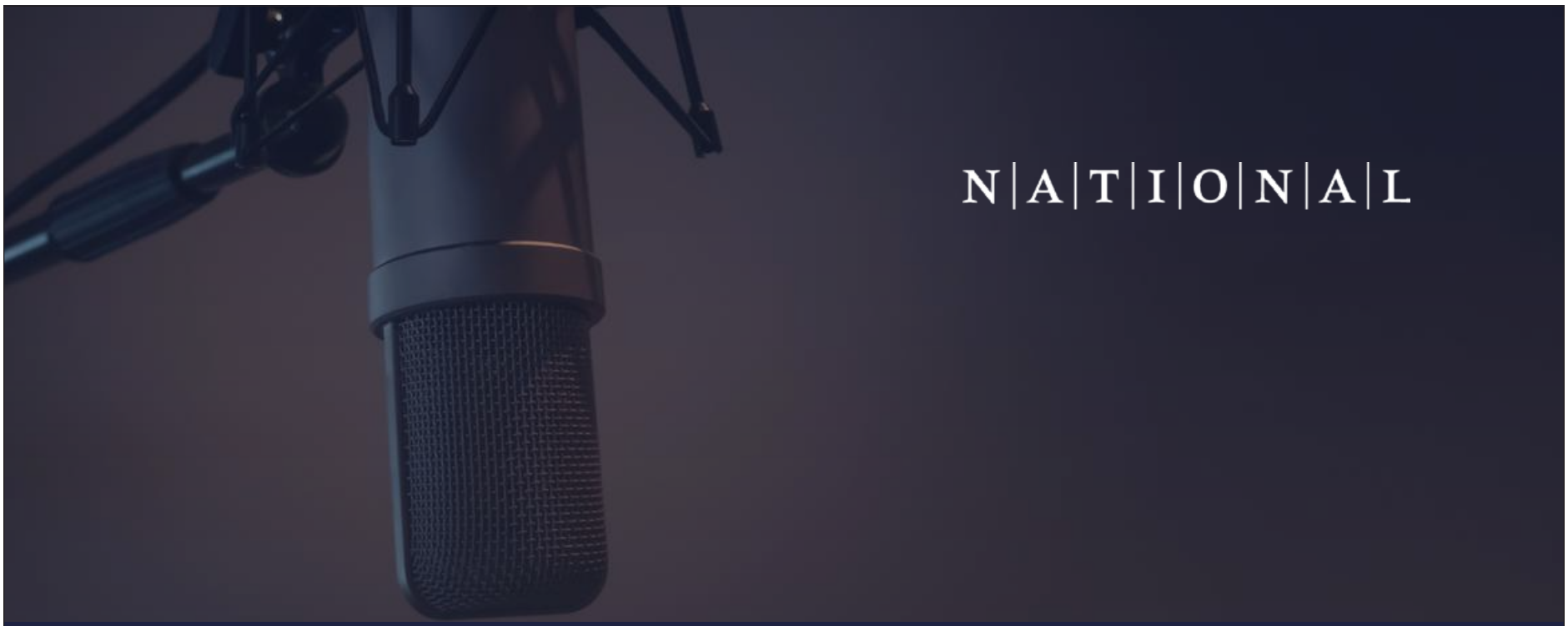

Et si, pendant quelques minutes, vous étiez littéralement dans les oreilles de vos clients?

Incontournable outil de stratégie marketing d'entreprise, le balado crée une relation d'intimité unique.

Puisque vous avez toute son attention, un balado devient l'occasion parfaite pour influencer positivement votre clientèle.

BALADO

Avec NATIONAL, faites-en le miroir de votre organisation.
Nos contenus de qualité, doublés d'une stratégie de visibilité percutante, atteignent la cible.

Des balados informatifs, divertissants, authentiques.

C'est la signature NATIONAL.

1-418-648-1233
www.national.ca

BROUILLARD

FAIRE BRILLER LES ENTREPRISES
DES PARCS INDUSTRIELS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

BROUILLARD est une agence boutique de communication de deuxième génération spécialisée en relations publiques et relations de presse. L'agence épaule depuis 35 ans des entreprises avec leur communication interne, leurs relations avec les médias de la province, leur gestion d'enjeux et de crise, leur rayonnement corporatif sur les réseaux sociaux, leurs évènements et leur marketing d'influence.

VOUS SOUHAITEZ RAYONNER ? ÇA POURRAIT ÊTRE VOUS !

equipe@brouillardcomm.com 418.682.6111

LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE FAIT ÉQUIPE AVEC AVRIL SUPERMARCHÉ SANTÉ

La chaîne québécoise de supermarchés santé Avril poursuit sa mission de rapprocher les gens d'un mode de vie sain en s'associant au Grand défi Pierre Lavoie qui aura lieu du 14 au 16 juin 2024. Le nouveau *Village Avril* se retrouvera au cœur du 1000 KM Pure Industriel du Grand défi Pierre Lavoie sur le campus de l'Université Laval, accueillera les 215 tentes des équipes cyclistes, en plus de proposer un marché des exposants, une zone d'animation, ainsi que l'incontournable ravitaillement nouvellement appelé *Grand ravito santé Avril,* offrant une belle variété de produits sains, naturels et biologiques. Par ailleurs, Avril a inauguré, le 6 juin dernier, une 13e succursale dans le quartier Griffintown à Montréal.

LOUIS GARNEAU LANCE UNE COLLECTE DE FONDS ARTISTIQUE VISANT 1M$

Le champion de cyclisme canadien, homme d'affaires et artiste visuel Louis Garneau, a dévoilé récemment son plus récent projet artistique : Résilience, au profit du documentaire Whirlwind. Celui-ci, réalisé en grande partie lors d'une intense séance de création de 24h le 21 mai dernier, regroupe une série de 100 toiles peintes par Louise Garneau en hommage au héros oublié du cyclisme noir américain : Marshall Walter Major Taylor. Par le projet Résilience, Louis Garneau contribue au financement du documentaire, en versant la totalité de la somme amassée par la vente des œuvres.

Le site Internet des parcs industriels, un outil essentiel pour se tenir au courant du monde industriel

(YG) Les industriels peuvent compter sur un site Internet de très grande valeur pour s'informer sur les événements au cœur de la communauté économique québécoise. Grâce au site parcsindustriels.ca, les industriels des différentes zones, espaces et parcs industriels de la grande région de Québec ont accès à une description de tous les emplacements où œuvrent près de 2 500 entreprises. L'historique, la mission et la vision de parcsindustriels.ca y figurent, de même que toute l'information concernant la Corporation des parcs industriels.

Vous y trouverez également une documentation visuelle très étoffée, tous les Rendez-vous inter-parcs industriels en photos, de même que la photo individuelle des participants. Les entrepreneurs des quatre coins du Québec ont tout à gagner à consulter ce site puisqu'ils peuvent y trouver de belles occasions de réseautage. ■

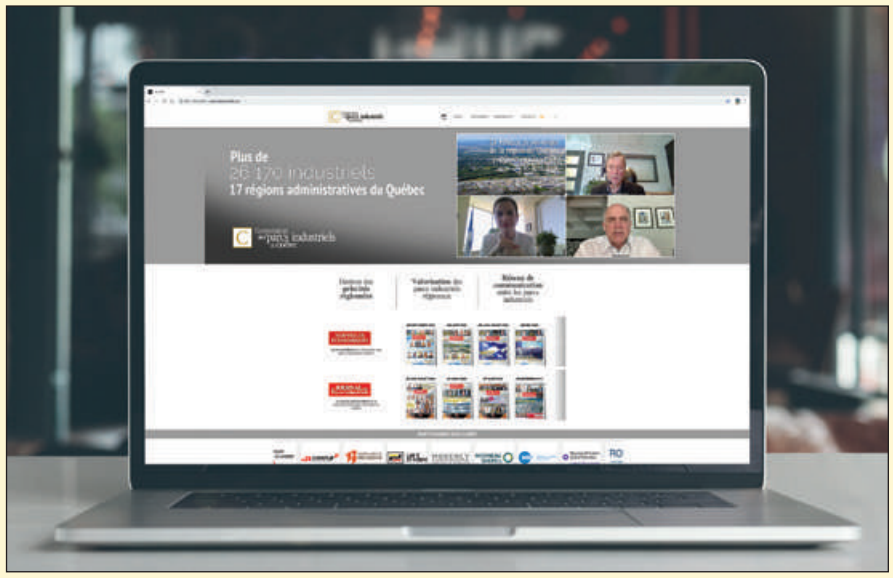

Le site Internet de la CPI : parcsindustriels.ca.

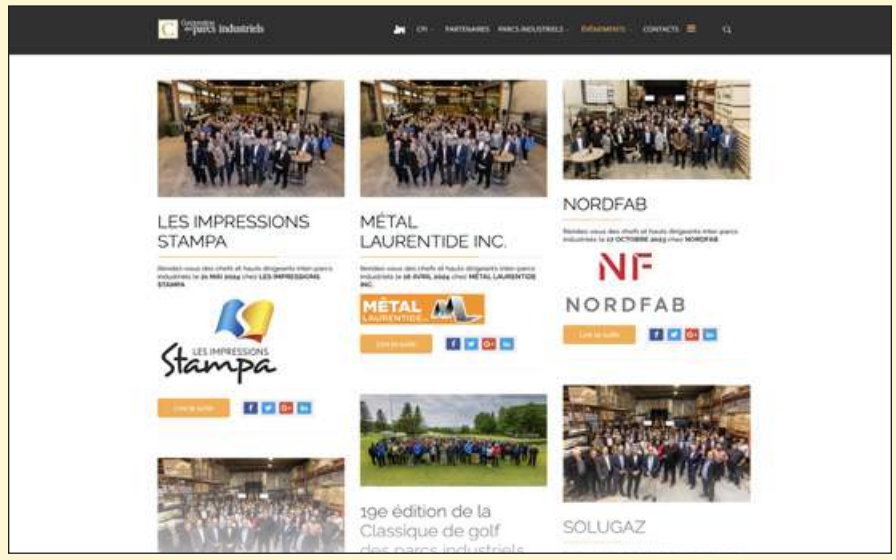

Retrouvez tous les Rendez-vous inter-parcs industriels en photos, de même que la photo individuelle des participants.

FORMATIONS DE PERFECTIONNEMENT

EN LIGNE - MODE SYNCHRONE

Places subventionnées au coût de 5 $/h

BUREAUTIQUE & COMPTABILITÉ
Acomba, Excel, Microsoft 365, Word, OneNote, SharePoint et Antidote

GESTION & COMMUNICATION
Anglais (conversation), Communication et service à la clientèle, Gestion de projets et Rédaction professionnelle en français

MARKETING & NUMÉRIQUE
Animez vos réseaux sociaux, Stratégie marketing Web et Photoshop

SESSION D'AUTOMNE

RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS MAINTENANT!

Avec la participation financière de :

Québec

IA NOUVEAUTÉ

COURTES FORMATIONS EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Introduction à ChatGPT
- Utilisation avancée de ChatGPT
- Utilisation de l'IA avec les outils de Microsoft 365
- Maximisez votre temps avec l'IA
- Développez un site Web avec l'IA

418 529-3355 | **osullivan-quebec.qc.ca**

Adoption du projet de loi nº 48

La ministre Guilbault pose un geste fort vers une vision renouvelée de la sécurité routière

YVON GIROUX

redaction@journal-local.ca

La vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guilbault, souligne l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi nº 48, qui vise principalement à modifier le Code de la sécurité routière. Ces modifications législatives permettront de concrétiser certaines actions prévues dans le Plan d'action en sécurité routière 2023-2028 (PASR), dévoilé par la ministre en août dernier.

Le projet de loi nº 48 vise notamment à :

- améliorer la sécurité des usagers vulnérables, dont les piétons, plus particulièrement dans les zones et les corridors scolaires et les zones de chantiers routiers, en :
  - établissant la limite de vitesse maximale à 30 km/h dans les zones scolaires et en rendant obligatoire l'aménagement sécuritaire de celles-ci;
  - révisant à la hausse les amendes prévues pour certaines infractions liées à des comportements menaçant la sécurité des usagers plus vulnérables, d'une part, et le montant de base des amendes pour les infractions associées aux excès de vitesse, d'autre part;
- faciliter le processus de traitement de certaines infractions constatées par les appareils de contrôle automatisé (radars photo) en créant un régime de sanctions administratives pécuniaires qui permettra d'augmenter la capacité de traitement et de réduire simultanément la charge sur le système de justice;
- moderniser ou introduire certaines règles de circulation et d'accès au réseau routier, entre autres, par l'élaboration de nouvelles dispositions relatives à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), notamment en ce qui concerne la formation obligatoire et l'accès à la conduite d'une motocyclette.

Il importe de souligner que près d'une vingtaine d'exposés ont été entendus lors des consultations particulières et que de nombreux mémoires ont été déposés par diverses organisations. Ceux-ci ont permis de bonifier la réflexion et d'apporter certains amendements au projet de loi, dont :

- l'obligation, pour la personne responsable de l'entretien d'un chemin, de respecter le guide ministériel lorsqu'elle établit un corridor scolaire;
- l'ajout des « personnes qui, dans l'exercice de leurs fonctions, effectuent un travail à pied, sur un chemin public » à la définition des usagers vulnérables, qui vient ainsi préciser le principe de prudence;
- la simplification des règles de priorité à un passage pour piétons.

La ministre en compagnie de participants aux travaux du projet de loi nº 48.

La majorité des dispositions entreront en vigueur lors de la sanction du projet de loi.

« Comme je m'y étais engagée en août 2023, nous venons d'adopter un important projet de loi qui constitue un véritable changement de culture en matière de sécurité routière au Québec! La sanction de cette nouvelle loi démontre une volonté partagée par les partenaires du milieu de mettre de l'avant des mesures efficaces afin de mieux protéger tous les usagers de la route, notamment les plus vulnérables, comme nos enfants. La sécurité routière est une responsabilité partagée, et il est plus que jamais nécessaire que tous en saisissent l'importance », termine Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable.

- Inspiré des bonnes pratiques dans le domaine, le PASR vise à sécuriser les déplacements des usagers de la route, notamment les plus vulnérables, et à améliorer la qualité des milieux de vie des citoyens. ■

Vous êtes un entrepreneur? Le RR-E est fait pour vous !

Les avantages clés du RR-E

C'est l'entreprise qui cotise

Déduction corporative des frais de gestion

À l'abri des créanciers

Possibilité de transfert intergénérationnel

Jusqu'à 1,5 M$ de cotisations de plus que le REER

Luc Borgia
418-627-4447 poste 214
luc.borgia@gestionvigie.com
www.gestionvigie.com

GestionVigie
Cabinet de services financiers

SFL | Gestion de patrimoine

A.I.C.A., A.S.A., C.A.A.S., Pl. Fin., RIS
Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives
Représentant autonome,
Partenaire de Gestion Vigie,
Partenaire du Régime de Retraite Exécutif
500-825, boul. Lebourgneuf,
Québec (Québec) G2J 0B9

RR-E MC
Régime de Retraite Exécutif
Cabinet de services financiers

Tournée des parcs industriels

Un autre succès chez Creapub

MARIUS S. BRISSON

Collaboration spéciale

La tournée de proximité de la Corporation des parcs industriels de Québec (CPI) s'est poursuivie de plus belle, le mardi 7 mai dernier, alors que la gouverneure du parc industriel Cardinal, Mme Danyelle Blouin, accueillait à son entreprise CRÉAPUB la 2e séance spéciale d'information sur le Service Exécutif de la CPI.

Une quinzaine de gens d'affaires du parc industriel Cardinal, provenant de différents secteurs industriels et manufacturiers de la région de Québec, s'étaient donnés rendez-vous à la faveur d'un petit-déjeuner afin d'échanger sur leurs enjeux respectifs, leurs visions et les nombreux défis à venir.

Les participants à la rencontre ont été accueillis par la gouverneure Danyelle Blouin, flanquée du leader du Service Exécutif de la Corpo, Marius Brisson, ce qui a permis aux présidents et propriétaires d'entreprises des zones, parcs et espaces industriels de créer un échange très productif au sujet de leurs différentes réalités entrepreneuriales de tous les jours.

Le témoignage de la présidente du Groupe Magnitude est très éloquent à ce sujet :

« J'ai trouvé cette activité très intéressante et ce qui m'a surtout plu c'est la pertinence de créer des liens entre nous comme voisins dans les parcs. Des industriels qui vivent des enjeux comparables même si nos entreprises proviennent de domaines et d'horizons différents », déclare Manon Leclerc, présidente Groupe Magnitude.

Par la suite, la cohorte de gens d'affaires a été invitée à participer à une visite de l'entreprise de la gouverneure, CRÉAPUB, qui avec tous ses cadeaux corporatifs, s'est vite transformée en une véritable excursion au cœur de la caverne d'Ali Baba.

« Toujours une grande joie pour moi et mon équipe de recevoir les gens d'affaires, un vrai bonheur de leur présenter nos locaux chaleureux et nos services souvent méconnus. Bref, un immense privilège de leur faire découvrir notre univers passionnant », précise la gouverneure Danyelle Blouin.

Par la suite, tout le monde s'est donné rendez-vous au 2e étage, autour de l'aire de rafraîchissement, afin d'assister à la présentation du Service Exécutif de la Corporation des parcs industriels en compagnie de l'actuaire Luc Borgia et du directeur Service-conseil, Patrick Lagrange, du cabinet de services financiers Gestion Vigie, qui est aussi le partenaire exclusif de la CPI.

« La présentation du Service Exécutif a fortement capté l'intérêt des femmes et hommes entrepreneurs qui, ce matin-là, se sont accordés un peu de temps pour eux-mêmes. Un court moment qui pourrait avoir un impact très positif sur leurs finances », ajoute la gouverneure.

Yves Laperrière (Rampes Avant Garde), Luc Borgia, actuaire fondateur Gestion Vigie, Julie Toussaint (Groupe Symaco), la gouverneure Danyelle Blouin, Daniel Garneau et Manon Leclerc (Groupe Magnitude), Nathalie Richard (Richard et Cie), Patrick Lagrange (Gestion Vigie), Guillaume Beaudoin, Marie-Noëlle Marceau et Xavier Beaudoin (Lauréat Pépin), André Drolet (Gestion André Drolet), Guillaume Légaré-Breton (Filtre-Plus), Mario Boucher (Symaco), François Lord gouverneur Jean-Talon et CEO Outillage industriel Québec-PRD, Jean Borgia (Gestion Vigie), Frédéric Langlois (PAUL DAVIS).

D'ailleurs, la présidente de Richard et Cie, Nathalie Richard, a salué l'initiative de la CPI qui permet de mieux connaître les entreprises des parcs et de découvrir leurs services :

« Pour moi, ces rendez-vous, à caractère plus intime, qui favorisent les rapprochements et les échanges de services, j'y retournerais avec plaisir. Au moins deux participants ont manifesté de l'intérêt pour mon entreprise. Quant à moi, faut que je pense à mon futur et j'ai déjà entrepris une démarche en faveur du Régime de retraite exécutif ».

On sait qu'un entrepreneur qui se lance en affaires doit accepter d'assumer tous les risques qui sont associés à l'aventure entrepreneuriale.

« N'oublions pas le retour de l'ascenseur, en ce sens que c'est important que l'entreprise se mette aussi au service de l'entrepreneur alors que celui-ci doit trouver des astuces pour sécuriser ses valeurs et investissements. En cette matière, le Régime de retraite exécutif (RR-E) fait vraiment partie de la solution », conclut Patrick Lagrange.

La Tournée des parcs industriels, qui accumule les succès, débarque au Parc Jean-Talon, du gouverneur François Lord (Outillage industriel Québec), le jeudi 13 juin prochain.

C'est un rendez-vous! ■

TELUS MD Santé

Mutuelles de prévention : Devenez membre.

Avec nous, la SST peut être simple.

Permet d'économiser sur les frais liés à la CNESST.*

Bénéficiez d'une équipe d'experts chevronnés.

Simplifiez la SST :

- Documents et outils
- Déclaration en ligne
- Réduction des risques
- Obligations CNESST

Plus de 40 formations SST en ligne incluses.

Apprenez-en plus dès aujourd'hui.

telussante.com/**mutuellesdeprevention** | 1-800-565-4343

*En plus d'une réduction potentielle de prime liée à la performance d'une mutuelle, une bonne gestion de la santé et de la sécurité du travail peut amener une diminution des coûts indirects imputables aux accidents du travail ou aux maladies professionnelles.

À votre agenda

Vos deux Rendez-vous inter-parcs industriels de l'automne

(YG) L'automne marquera déjà les deux derniers Rendez-vous inter-parcs industriels à votre agenda 2024, l'événement Découverte d'entreprises. Les gouverneurs et hauts dirigeants des zones, espaces et parcs industriels vous invitent à découvrir des entreprises intéressantes tout en vous permettant de développer votre réseau de contacts auprès de la communauté d'affaires de la grande région de Québec. Rappelons que les rencontres se tiennent sous le type de 5 à 7.

Rendez-vous nº3

Le 17 septembre 2024

Acier inoxydable Den-Mar

L'avant-dernier Rendez-vous inter-parcs industriels de l'année 2024 se déroulera le mardi 17 septembre chez Acier inoxydable Den-Mar. Mme Marie-Pier Duquet, directrice générale de l'entreprise, aura le plaisir de vous accueillir au 1240, rue des Artisans, dans le parc industriel Saint-Malo.

Mme Marie-Pier Duquet, directrice générale.

Rendez-vous nº4

Le 15 octobre 2024

Gentek

Le dernier Rendez-vous inter-parcs industriels de l'année 2024 se déroulera le mardi 15 octobre chez Gentek. M. Philippe Normandin, vice-président régional, aura le plaisir de vous accueillir au 3240, avenue Watt, dans le parc industriel Colbert. ■

M. Philippe Normandin, vice-président régional de Gentek.

CITÉ AGRICOLE
Ferme Maraîchère

OFFREZ LA SANTÉ AU TRAVAIL TOUT EN SOUTENANT L'AGRICULTURE LOCALE

DEVENEZ UN POINT DE CHUTE PRIVÉ POUR VOS EMPLOYÉS
Livraison gratuite | 10 abonnements minimum

PANIER RÉGULIER
36$/sem.
(Total de 504$)
5$ supp. / semaine pour la livraison

PANIER FAMILIAL
46$/sem.
(Total de 644$)
5$ supp. / semaine pour la livraison

Paiement disponible en **1** ou **3** versements
**Frais applicables*

ENCOURAGEZ VOTRE FERME LOCALE

Paniers de légumes & fruits frais ÉCORESPONSABLES

— Abonnement de 14 semaines —
DÉBUT LE 4 JUILLET 2024

Remise d'un panier expérience CITÉ

Remise des paniers les
JEUDIS & SAMEDIS
DIRECTEMENT À LA FERME

JEUDIS
POINTS DE CHUTE (SECTEUR) :

Val-Bélair - EXP Artisan Brasseur
Charlesbourg – Le Boucan
St-Nicolas – Boucherie JB Allard
Lebourgneuf - Planète Nutrition
Stoneham - La Souche
Beauport - Le Boucan
Ste-Foy - Planète Nutrition

Votre ferme, votre chez vous !

ABONNEMENTS OFFERTS SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE CITEAGRICOLE.COM
418-878-9651 | info@citeagricole.com
4260, chemin Notre-Dame, Saint-Augustin-de-Desmaures (QC) G3A 1W8

AGA : Assistez à la conférence de Me Jean-François Routhier

L'heure est venue de vous présenter le bilan de l'année 2023-2024 et de vous faire part des orientations de l'association pour la nouvelle année en cours. Rendez-vous le mardi 18 juin prochain à 11h, pour notre Assemblée générale annuelle. Pour notre plus grand plaisir, le commissaire au lobbyisme, Me Jean-François Routhier, se joint à nous pour animer une conférence dès 12h. Cette dernière est ouverte à tous.

Soyez des nôtres!
Plus de détails ci-dessous.

Assemblée générale annuelle 2024

Au programme :

11 h : AGA (réservée aux membres)
12 h : Dîner/Conférence du commissaire au lobbyisme
Me Jean-François Routhier (ouverte à tous)

Accès à la conférence :

Membres : gratuit
Non-membres : 50 $ (Devenez membre dès aujourd'hui!)

Lieu :

Centre de conférences Le 1000
Bureaux de McCarthy Tétrault
Suite MZ400 (Salles Lafleur A et B)
1000, rue De la Gauchetière O, Montréal, Québec H3B 0A2

Inscription à la conférence

https://association-quebecoise-des-lobbyistes.s1.yapla.com/fr/event-54513.

P.S. Une réponse sera accordée à toute question portant sur le lobbyisme.

Impacts des changements fiscaux pour les entrepreneurs

DANY PROVOST
Actuaire et fiscaliste – SFL Expertise

Collaboration spéciale

Dans le monde des services financiers, c'est le branle-bas de combat depuis le 16 avril. La proposition d'augmenter le taux d'inclusion du gain en capital à 2/3 fait jaser. Les implications réelles et les actions à prendre sont au cœur des discussions.

Dany Provost, actuaire et fiscaliste, SFL Expertise.

Vendre ou non des actifs avant le 25 juin

L'une des questions urgentes est de savoir s'il faut vendre des actifs avant le 25 juin ou non. On peut notamment lire comme recommandation que, si vous détenez un actif plus de 11 ans dans une société par actions, il n'est pas nécessaire d'en déclencher son gain en capital latent car vous aurez le temps de « vous reprendre ».

Ce conseil repose sur deux scénarios comparatifs :

1. Une société par actions déclenche un gain en capital, paie ses impôts, verse tout le résidu après impôts sous forme de dividendes imposables et en capital à son actionnaire qui réinvestit ces montants, après avoir payé ses propres impôts personnels, pendant la durée prévue.
2. La société ne vend le placement qu'après la durée prévue, procédant de manière similaire pour les dividendes et les impôts.

Il existe un point d'équilibre pour chaque situation. Par exemple, avec un rendement de 4 %, ce point est d'environ 7 ans, tandis qu'à 7 %, il est de 4 ans.

« Si la durée de détention est plus courte que cette période, il serait ainsi avantageux de déclencher le gain en capital; si elle est plus longue, il serait mieux de conserver le placement intact », précise l'actuaire Luc Borgia de Gestion Vigie.

Je ne suis pas un adepte des analyses simplifiées. Je préfère intégrer les concepts dans une planification globale des flux monétaires pour assurer une analyse complète et éviter de passer à côté de détails importants.

En illustrant une situation où le dividende versé est *optimisé* pour maximiser la valeur à la fin de la période prévue, on observe une transformation notable des projections, passant souvent à plus de 20 ans de détention nécessaire.

Les simulations que nous avons faites, intégrant les décisions dans un contexte global, corroborent ces résultats. Cependant, rien ne garantit qu'un déclenchement de gains en capital soit toujours bénéfique, surtout pour des gains importants.

Cette décision de déclencher ou non un gain en capital significatif doit être discutée en détail avec votre conseiller, car il n'est pas impossible, notamment, que les mesures soient abolies ou modifiées à moyen ou long terme, affectant les stratégies adoptées.

En bout de ligne, c'est une gestion du risque que vous devez faire.

Autres éléments

Grâce à un seuil de 250 000 $ en-deçà duquel les nouvelles règles ne s'appliqueront pas sur le plan personnel, peu de gens subiront des impacts négatifs des propositions annoncées, sauf celles possédant des biens immobiliers avec une plus-value importante.

« Pour les personnes affectées, des stratégies comme morceler une vente d'immeubles (être copropriétaire pendant un certain nombre d'années) ou financer l'acheteur pour étaler le gain en capital pourraient être envisagées. Pour les personnes désirant conserver un immeuble, il est possible de mettre en place une structure permettant d'en geler la valeur aujourd'hui et d'en transférer la plus-value à des proches », conclut l'actuaire Borgia.

La récupération d'amortissement joue aussi un rôle non négligeable dans ce contexte et en ce qui a trait aux sociétés avec peu de liquidités, leur liquidation n'est pas très impactée par les nouvelles règles.

Finalement, des concepts comme le RR-E et les produits d'assurance (notamment vie et maladie grave à primes partagées) seront avantagés par ces nouvelles mesures, laissant moins d'argent imposé dans les sociétés.

Luc Borgia
Actuaire, conseiller agréé en Avantages sociaux et Planificateur financier – Gestion Vigie

418 627-4447, poste 214
Luc.Borgia@gestionvigie.com

Supervision :

Marius S. Brisson
Leader, Service Exécutif,
et conseiller spécial, Bureau du Président du conseil, CPI

1 855 222-2102 ou 514 972-2154
mbrisson@parcsindustriels.ca ■

Plus de 96 000 $ dans la Capitale-Nationale pour promouvoir les produits québécois

(YG) À la suite d'un appel de projets lancé à l'automne 2023 pour promouvoir l'achat local partout au Québec, le gouvernement a sélectionné 26 initiatives, auxquelles il accorde des aides totalisant plus de 9,2 millions de dollars. L'une d'entre elles sera réalisée dans la région de la Capitale-Nationale.

Le ministre délégué à l'Économie, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, M. Christopher Skeete, et le ministre responsable des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Jonatan Julien, en ont fait l'annonce récemment.

L'appel de projets était divisé en deux volets :

A. La promotion des produits ayant obtenu l'une des marques de certification de l'organisme Les Produits du Québec (LPDQ).

B. La résilience des chaînes d'approvisionnement manufacturières du Québec.

L'initiative retenue dans la Capitale-Nationale concerne le volet B. Ainsi, la Coopérative de solidarité Carbone reçoit 96 709 $ pour réaliser une analyse de la chaîne d'approvisionnement des vélos électriques au Québec. Le projet vise à améliorer l'économie circulaire dans ce secteur d'activité et à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en augmentant le nombre de fournisseurs québécois.

« L'engouement entourant l'achat local continue de grandir. Bravo aux organisations qui, comme la Coopérative de solidarité Carbone, mettent en valeur les produits de chez nous! Je suis fier que la communauté d'affaires de la Capitale-Nationale participe d'aussi belle façon à ce mouvement », affirme Jonatan Julien, ministre des Infrastructures et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

« Nous sommes profondément honorés par la décision du gouvernement de sélectionner notre coopérative pour cette mission importante. C'est un signe manifeste de confiance en notre expertise et une reconnaissance de notre engagement continu envers la mobilité durable, l'économie circulaire et l'innovation par l'entremise de notre accélérateur MOBIS. Cette initiative, menée conjointement avec d'autres partenaires de l'industrie du vélo, et notamment avec l'entreprise émergente MileBox, s'inscrit parfaitement dans notre démarche globale visant à agir face à l'urgence climatique en appuyant la mise en œuvre de projets collaboratifs de réduction de gaz à effet de serre », termine Jean Nolet, directeur général de la Coopérative de solidarité Carbone. ■

Corporation des parcs industriels

La Corporation des parcs industriels vous invite à faire affaire avec ces entreprises accréditées

Vous êtes un industriel et vous êtes situé dans une zone ou un parc industriel de l'agglomération de Québec?

La Corporation des parcs industriels invite les industriels à faire affaire avec des entreprises accréditées par celle-ci.

Ils sont en mesure de vous offrir des produits et services de très haute qualité.

Avocats: LANGLOIS

Banque: Desjardins Entreprises

Concessionnaire automobile: LE GROUPE JD

Douanes: DOLBEC INTERNATIONAL

Formation: COLLÈGE O'SULLIVAN DE QUÉBEC

Immobilier: IMMEUBLES ROUSSIN

Médias: TVA

Santé - Sécurité au travail: TELUS Santé

Services financiers: GestionVigie

FOURNISSEURS ACCRÉDITÉS

N|A|T|I|O|N|A|L

CITÉ AGRICOLE Ferme Maraîchère

BE LE BONNE ENTENTE HÔTEL CONTEMPORAIN

En collaboration avec

VILLE DE QUÉBEC

Corporation des parcs industriels

« J'AI VU JUSQU'À
3 000 km
AVEC UN PLEIN ! »*

* ESSENCE ET ÉLECTRIQUE COMBINÉS

FRÉDÉRIC TREMBLAY
Directeur général

OUTLANDER PHEV 2024
HYBRIDE RECHARGEABLE

JD MITSUBISHI
Une équipe. Une famille !

À UNE MINUTE DES CHUTES !
418 822-2121 5694, BOUL. STE-ANNE